

Prévalence de multiples formes de comportement de sextage chez les jeunes : revue systématique et méta-analyse

EN QUOI CONSISTE CETTE RECHERCHE?

- Cette étude a examiné la prévalence du « sextage » chez les jeunes, c'est-à-dire le partage d'images, de vidéos ou de messages à caractère sexuel par voie électronique.
- Avant cette étude, on ignorait la fréquence à laquelle les jeunes sextaient et si le sextage variait selon l'âge, le genre, le lieu ou le moyen de communication.
- Il est important de comprendre la prévalence du sextage chez les jeunes, afin de pouvoir orienter les politiques et les efforts de prévention.

QU'ONT FAIT LES CHERCHEURS?

- Pour cette étude, les chercheurs ont cherché des articles étudiant le sextage chez les jeunes. 39 articles répondant aux critères de l'étude ont été identifiés.
- Les auteurs ont ensuite résumé les résultats des 39 études en procédant à une « méta-analyse » portant sur un échantillon de 110 380 adolescents.

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR :

- Une minorité importante de jeunes s'adonnent au sextage, ce qui peut signifier qu'il s'agit d'un aspect normal du comportement sexuel et de la formation de l'identité.
- Le sextage ne doit pas être criminalisé. Au contraire, nous devrions créer des programmes d'enseignement sur l'utilisation responsable de la technologie et les relations saines.
- Les décideurs politiques devraient créer une législation pour lutter contre le sextage non consensuel chez les adolescents.

QU'ONT TROUVÉ LES CHERCHEURS?

- 14,8 % des jeunes ont déjà envoyé un sexto.
- 27,4 % des jeunes ont déjà reçu un sexto.
- 12,0 % des jeunes ont déjà transféré une photo à connotation sexuelle sans le consentement de la personne visible dessus.
- 8,4 % des jeunes ont déjà vu leurs photos transférées sans leur consentement.
- La prévalence du sextage augmente avec l'âge et au fil du temps.
- Les jeunes sont plus susceptibles de sexter par le biais d'appareils mobiles plutôt que d'un ordinateur.

COMMENT UTILISER CETTE RECHERCHE?

- Le sextage peut être un aspect normal du comportement sexuel et de la formation de l'identité à l'ère numérique. Pour cette raison, le sextage ne devrait pas être criminalisé.
- Des programmes d'enseignement axés sur l'utilisation responsable de la technologie et les relations saines devraient être créés.
- Les discussions avec les jeunes engagées par les parents, les éducateurs et les professionnels de la santé devraient commencer lorsque les enfants sont au secondaire, étant donné qu'en moyenne, ils reçoivent leur premier téléphone à 10,3 ans.
- Les décideurs politiques devraient créer une législation pour lutter contre le sextage non consensuel chez les adolescents.
- Les recherches futures devraient étudier les raisons pour lesquelles les jeunes s'adonnent au sextage non consensuel.

À PROPOS DES CHERCHEURS :

Sheri Madigan, Ph. D., Université de Calgary, Calgary, AB, Canada

Anh Ly, M.A., Université de Calgary, Calgary, AB, Canada

Christina L. Rash, B.A., Université de Calgary, Calgary, AB, Canada

Joris Van Ouytsel, Ph. D., Université d'Anvers, Anvers, Belgique

Jeff R. Temple, Ph. D., The University of Texas Medical Branch at Galveston, É.-U.

MOTS CLÉS :

Sextage, jeunes, comportement sexuel, comportements sexuels à risque, intervention

RÉFÉRENCE COMPLÈTE :

Madigan, S., Ly, A., Rash C. L., Ouytsel, J.V., & Temple, J. R. (2018). Prevalence of multiple forms of sexting behavior among youth: A systemic review and meta-analysis. *JAMA Pediatrics*, 172(4), 327-335. doi: <https://doi.org/10.1001/jamapediatrics.2017.5314>